POUR QUI

Élus locaux de l'ensemble du territoire Morbihan.
Directions (DGS, DGA et/ou DRH).

Sur les 24 places ouvertes pour la session, seront privilégiées, les personnes qui s'inscriront en binômes élu/agent d'une même collectivité.

S'INSCRIRE AU PARCOURS

Pour les ÉLUS, *cette formation est finançable par les droits à la formation.*

	Adhérents ARIC	Non-Adhérents ARIC
Inscription individuelle élu	**486 €**	**672 €**

Contact :
Pierre CAMUS,
Responsable formation.
p.camus@aric.asso.fr
06 08 57 06 19

Pour les AGENTS*, les inscriptions se font dans les conditions habituelles.*

Code de stage : PTSM1001

Contact :
Corinne GOUADEC,
Responsable Antenne.
Cnfpt Morbihan
corinne.gouadec@cnfpt.fr

Action également soutenue par

PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE DU MORBIHAN



Contactez nous

Membres de la chefferie de projet du PTSM :
M. Thomas ROUX, Directeur de l'EPSM Morbihan.
Dr. Laurent LESTREZ, Président CME à l'EPSM Sud Bretagne CH Charcot.
M. Emmanuel MARTINEAU MARCENY Président de l'association EMISEM.
M. Jean Guy HÉMONO, Directeur général de la Sauvegarde 56.

Contact : Mme Aurélie LE RU, Coordonnatrice PTSM du Morbihan.
aurelie.leru@epsm-morbihan.fr

SANTÉ MENTALE ET POLITIQUES PUBLIQUES

PTSM du Morbihan

PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE

A propos

Cette **action de formation** émane d'un partenariat entre l'AMF 56 et les acteurs des champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et représentants des personnes concernées et des familles. Réunis dés 2019 pour l'élaboration du **diagnostic partagé** du **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)** du **Morbihan**, nous nous retrouvons, aujourd'hui, dans le cadre de la mise en œuvre de notre feuille de route.

Cette politique publique ascendante a pour objectif d'**améliorer le parcours de vie** des personnes qui vivent avec des troubles psychiques et à investir largement dans la **prévention** et la **promotion de la santé mentale**.

La feuille de route 2021 2025 du PTSM est composée de **19 actions partenariales complémentaires** afin de :

- Développer des **environnements** favorables à la santé (les lieux de **l'interconnaissance** et de la promotion de la santé mentale).
- **Repérer et orienter précocement** afin d'éviter que l' accès aux soins ne se fasse dans l'urgence et la **gestion de la crise** lorsqu'elle survient.
- Prendre en compte le **rétablissement** dans toutes ses dimensions : l'accès à l'emploi, au logement, aux loisirs, aux soins somatiques (améliorer la qualité de vie et prévenir les rechutes).



PARCOURS DE FORMATION "SANTÉ MENTALE ET POLITIQUES PUBLIQUES"

3 MODULES COMPLÉMENTAIRES

MODULE 1
COMPRENDRE LA SANTÉ MENTALE EN TANT QU'ÉLU ET AGENT D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE.

Mardi 7 février 2023 de 9h00 à 12h30.

MODULE 2
SAVOIR AGIR EN SITUATION DE CRISE.

Mardi 7 mars 2023 de 9h00 à 12h30.

MODULE 3
INTÉGRER LA QUESTION DE LA SANTÉ MENTALE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES.

Mardi 4 avril 2023 de 9h00 à 12h30.
Déjeuner inclus sur le dernier module.

*les dates indiquées correspondent à la session inaugurale organisée sur le premier semestre 2023. Cette formation a vocation à se reproduire.

OBJECTIFS ET CRITÈRES QUALITÉ

Cette formation a pour ambition de permettre aux participants de :

- Comprendre les troubles psychiques et leurs manifestations.
- Comprendre les procédés de la stigmatisation, les discriminations et les conséquences (module 1).
- Connaître le cadre législatif des soins sans consentement, les obligations et les bonnes pratiques (module 2).
- Appréhender la santé mentale au delà de l'offre de soins afin de tenir compte des déterminants sociaux et environnementaux (milieux de vie quotidien).
- S'initier aux outils pour administrer la question de la santé mentale sur le territoire.
- Disposer d'outils pour décliner la question de la santé mentale à travers l'ensemble des politiques publiques locales : l'urbanisme, l'environnement, la culture, les arts et le sports, l'aménagement des écoles, *etc.*
- Connaitre les ressources de proximité et les logiques d'acteurs sur le Morbihan. (module 3)

Critères qualité :

- Deux formateurs aux profils complémentaires par module (pair aidant, cadre de santé, attaché d'administration hospitalière, élu).
- Alternance de théorie et de nombreuses mises en situations.
- Révision régulière des contenus de formation.
- Formation adaptée aux territoires ruraux et urbains.